

régionyon

UN MOYEN DE TRANSPORT
AGRÉABLE, EFFICACE
ET ÉCOLOGIQUE

RÉSEAU RÉGIONAL DE
VÉLOS EN LIBRE-SERVICE - 1.0

UN DOUBLE AVANTAGE	3
VALORISER SON IMAGE	4
EN PRATIQUE	5
LES COÛTS	6
LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT	7
LES BÉNÉFICES	8

Arzier-le-Muids
 Arnex-sur-Nyon
 Borex
 Bassins
 Begnins
 Bogis-Bossey
 Bursinel
 Bursins
 Burtigny
 Chavannes-de-Bogis
 Chavannes-des-Bois
 Chésérax
 Coinsins
 Commugny
 Coppet
 Crans-près-Céligny
 Crassier
 Duillier
 Dully
 Essertines-sur-Rolle
 Eysins
 Founex
 Genolier
 Gilly
 Gingins
 Givrins
 Gland
 Grens
 La Rippe
 Le Vaud
 Longirod
 Luins
 Marchissy
 Mies
 Mont-sur-Rolle
 Nyon

Perroy
 Prangins
 Rolle
 Saint-Cergue
 Saint-George
 Signy-Avenex
 Tannay
 Tartegnin
 Trélex
 Vich
 Vinzel

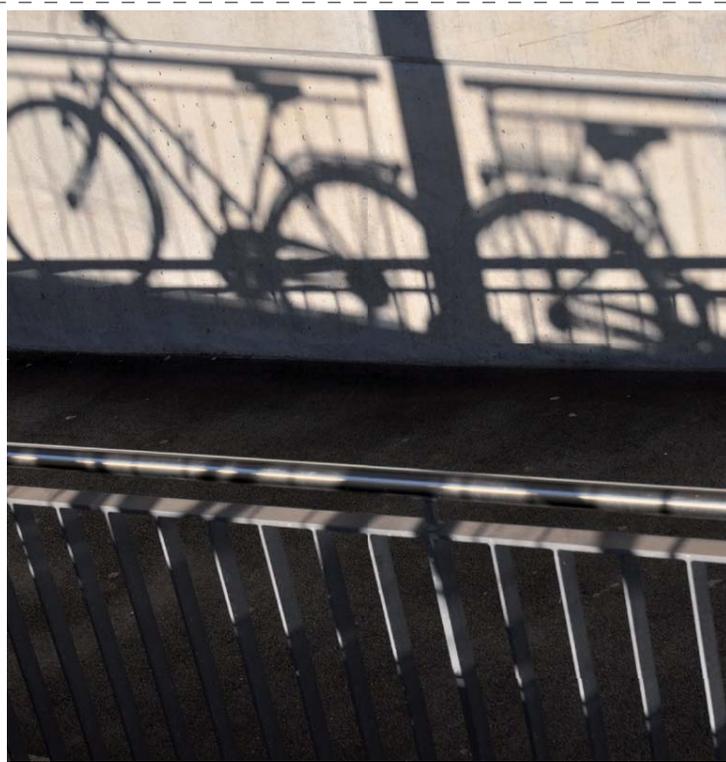


UN DOUBLE AVANTAGE

Grâce aux vélos en libre-service proposés par **velopass**, employés d'institutions, habitants et touristes circuleront plus facilement dans le district. Complémentaire des transports publics, ce mode de déplacement connaît un succès grandissant en Suisse et dans le monde. Un réseau dans le district de Nyon, financé par un partenariat public / privé, permettra une bonne répartition des stations. Les premières s'ouvriront au printemps 2011.

EMPLOYÉS ET EMPLOYEURS: UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

Pour une institution ou une entreprise, investir dans une station de vélos en libre-service signifie alléger les coûts liés aux déplacements. C'est aussi améliorer la qualité de vie des collaborateurs. Des vélos à disposition libèrent une partie des véhicules de service pour les petits trajets. Ce nouvel outil diminue le besoin en places de stationnement.



Avec ce moyen de transport rapide, les employés ont la possibilité de s'aérer pendant leur pause-déjeuner en se rendant plus facilement sur les bords du lac, à la piscine de Colovray à Nyon, ou encore dans les centres villageois de la région. Pour les personnes qui viennent travailler en train, le vélo en libre-service rend plus facile le déplacement entre la gare et le lieu d'activité. Simples à utiliser et bon marché, les vélos en libre-service conviennent aux trajets courts jusqu'à trois kilomètres, voire plus en vélo électrique. De plus, c'est un moyen de transport excellent pour la santé. Le vélo en libre-service tisse un lien entre le lieu de travail et le centre-ville, avec des stations aux endroits stratégiques. Les possibilités de mobilité des collaborateurs sont ainsi accrues.

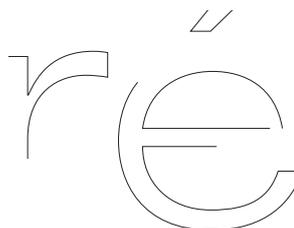
Parfaitement modulables, les stations de vélos en libre-service peuvent être implantées au pied des entreprises et des institutions ou, en cofinancement, près d'une gare par exemple. Par cet investissement, votre organisation montre la voie à suivre, se rend responsable de l'environnement et favorise l'activité physique. Intégrée dans un réseau, la station trouvera toute son utilité.

VISIBLE SUR L'ESPACE PUBLIC

Les stations et les vélos peuvent être parés d'une publicité ou de votre logo, ainsi associé à un mode de déplacement écologique. Votre marque peut aussi apparaître sur les supports de communication régionaux de **velopass** (brochures, affiches, site internet). Ces atouts assurent une excellente visibilité sur le long terme, dans le paysage urbain.

UTILITÉ D'UN RÉSEAU

Le réseau régional de vélos en libre-service améliorera la mobilité des employés et profitera autant à la population locale. C'est pourquoi les collectivités publiques soutiennent la création de stations. Les transports publics, réorganisés dès 2011, se conjugueront avec les vélos en libre-service.



CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE LOCALE

L'implantation d'une station encourage les services et les commerces de proximité en favorisant leur accessibilité pour les employés.

Une station nécessite maintenance, rééquilibrage, réparations et entretien. Pour assumer cette tâche, des acteurs locaux sont sollicités, comme l'association Pro-Jet à Nyon – insertion des jeunes en difficulté. Par le biais d'un contrat, la gestion de tout le réseau est prise en charge par **velopass** et ce vélopasseur. Cela garantit un système performant, sans souci d'intendance interne.



EN PRATIQUE

A travers le monde, quelque 160 villes sont équipées d'un réseau de vélos en libre-service. En Suisse, le concept se généralise depuis 2009. Le prestataire **velopass** gère actuellement 5 réseaux régionaux, soit 35 stations et plus de 500 vélos. Des partenariats permettent de constituer un réseau national dense et attractif pour les utilisateurs.

RÉSEAU NATIONAL

Avec des tarifs unifiés sur le territoire helvétique, les abonnés utilisent une même carte d'identification sur les différents réseaux. Le fonctionnement est identique d'une station et d'une région à l'autre. Les vélos sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et peuvent être restitués dans n'importe quelle station.

TARIF VELOPASS POUR UNE ANNÉE, POUR UNE PERSONNE

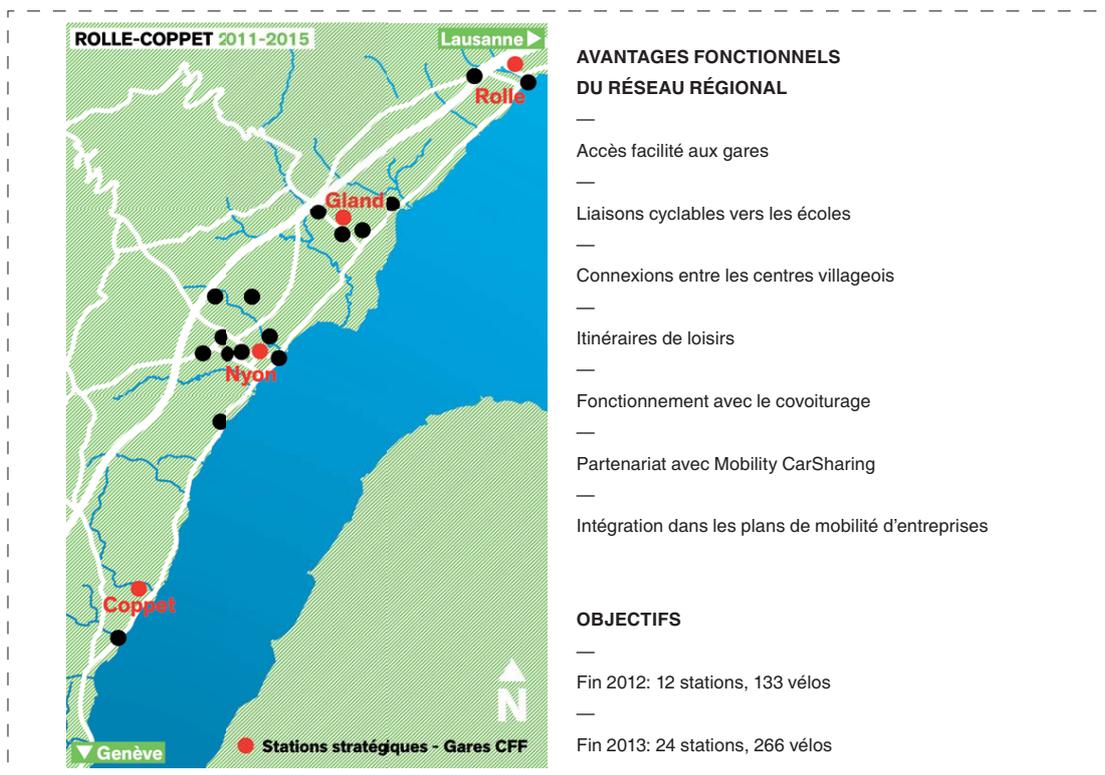
—
Abonnement pour un réseau régional:
entre 25 et 35 francs (selon la taille du réseau)

—
Abonnement pour le réseau national:
60 francs

—
Abonnement combiné avec Mobility CarSharing:
250 francs

CARTE JOURNALIÈRE

—
6 francs



En finançant une station de vélos en libre-service, vous en devenez propriétaire. Elle fait l'objet d'une convention qui lie l'entreprise et/ou la commune avec **velopass**. La responsabilité de chaque partenaire est ainsi définie.

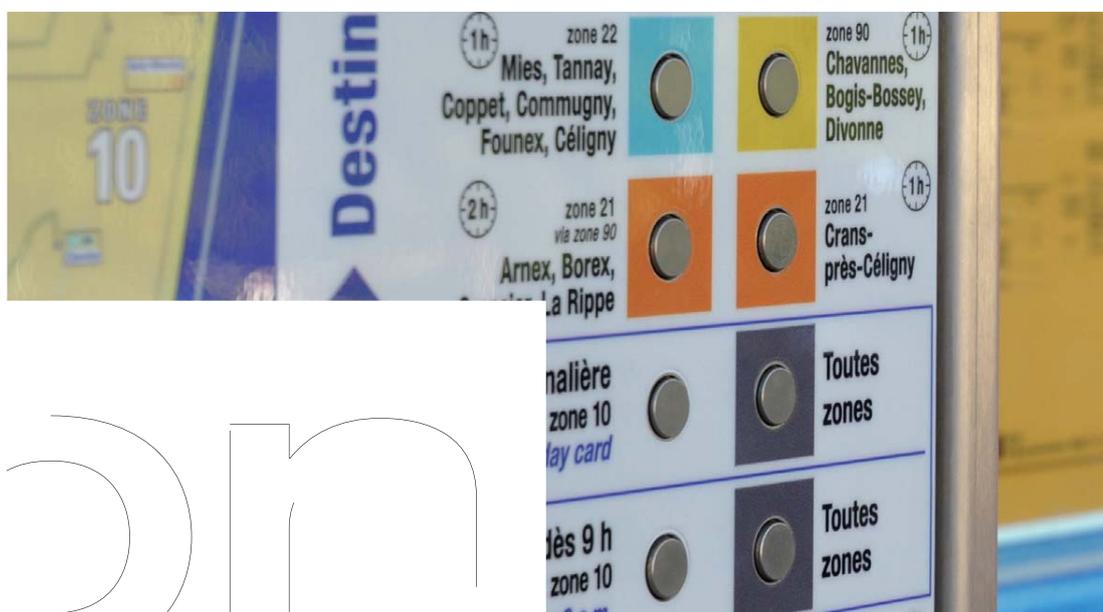
Prix hors taxes / CHF

POUR UNE STATION CRÉÉE DANS LE RÉSEAU DU DISTRICT DE NYON

8 vélos dont environ la moitié de vélos électriques	64'000 francs
	Après déduction des participations du Conseil régional du district de Nyon et de la commune – Prix: 80'000 francs (avec génie civil)
Frais de gestion annuels pour une station	10'000 francs (part maximale au déficit)

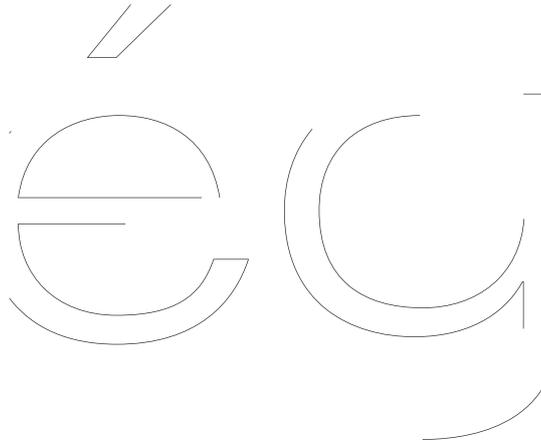
POUR UNE STATION CRÉÉE DE MANIÈRE ISOLÉE (SANS FRAIS DE GÉNIE CIVIL)

4 vélos mécaniques et 4 vélos électriques	89'000 francs
8 vélos mécaniques	67'000 francs
Frais de gestion annuels pour une station	16'000 francs



LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Investir dans une station de vélos en libre-service permet de réduire rapidement les coûts de mobilité. En comparant les modes de transport, il apparaît que le vélo en libre-service s'avère très avantageux par rapport à la voiture et au taxi pour les courts comme les longs trajets.



SCÉNARIO

Un collaborateur fait deux trajets longs en Suisse par mois (24 par année) et quatre trajets courts par mois (48 par année). Comparaison annuelle:

TRAJET LONG 510 KM ALLER-RETOUR (NOVARTIS, PRANGINS - ZA GLATTBRUGG, ZURICH)		TRAJET COURT 6 KM ALLER-RETOUR (GARE DE NYON - UEFA, À NYON)	
En voiture (0,60 francs du km)	7'344 francs (24 x 306 francs) Durée: 2h30 ou 3h30, selon trafic (source: TCS)	En taxi (environ 12 francs la course)	1'152 francs (48 x 24 francs) Durée: 10 minutes
En vélo électrique et transports publics	1'035 francs (1'000 francs pour parti- cipation à l'abonnement général CFF + 35 francs pour l'abonnement au réseau régional de vélos en libre-service) Durée: 3h15	En voiture (0,60 francs du km) (parking)	412,80 francs 172,80 francs (48 x 3,60 francs) 240 francs (48 x 5 francs) Durée: 10 - 15 minutes
		En vélo électrique	35 francs (abonnement au réseau régional de vélos en libre-service) Durée: 10 minutes

L'employeur qui finance une station n'assume aucune responsabilité en cas de vol, de vandalisme ou de dégradation. **velopass** gère le réseau. L'achat de vélos en libre-service entraîne des bénéfices économiques, mais aussi une meilleure qualité de vie. Voici quelques exemples, à compléter au sein de votre organisation.

ÉCONOMIES CHIFFRABLES

Une station de six à dix vélos occupe l'espace équivalent à une place de parking qui coûte en moyenne 30'000 francs, avec les frais d'entretien en plus.

—

Une place de stationnement monopolise du terrain qu'il serait possible de valoriser.

—

Les retards professionnels, induits par le trafic, diminuent.

—

Le coût d'un trajet long ou court est moins élevé avec le vélo en libre-service.

AVANTAGES NON CHIFFRABLES

Un vélo à disposition favorise les déplacements lors des pauses.

—

L'accès entre la gare et le lieu de travail est facilité.

—

Le vélo en libre-service permet de pratiquer une activité sportive régulière, liant ainsi l'utile à l'agréable.

—

Les tensions et le stress dus aux embouteillages sont réduits.

POURQUOI L'ENTREPRISE MEDTRONIC, BASÉE À TOLOCHENAZ, S'APPRÊTE-T-ELLE À DOUBLER LA TAILLE DE SA STATION EN AJOUTANT 10 BORNES?



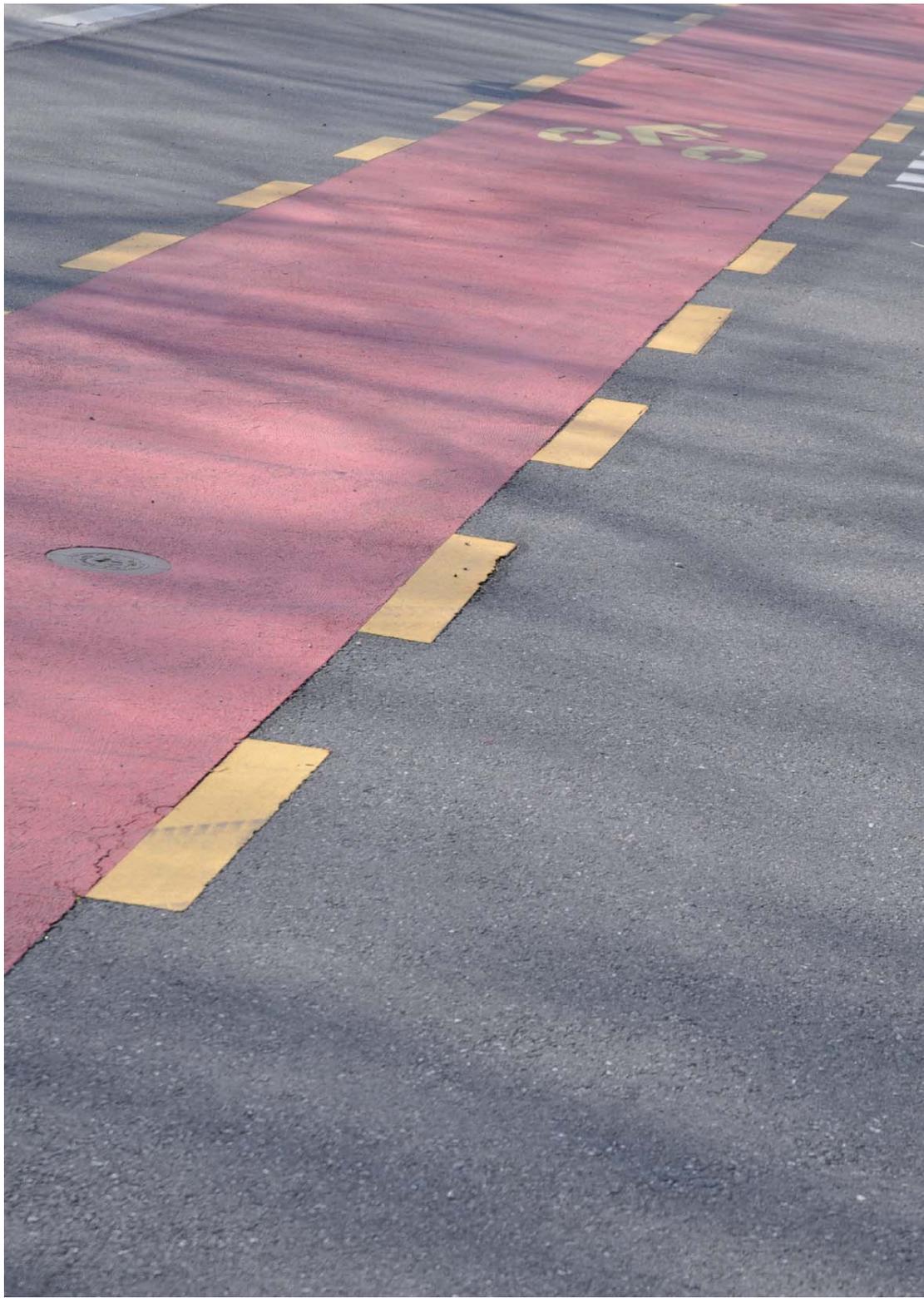
«Le succès a dépassé toutes nos attentes. Après une année de mise en service, nous avons décidé d'agrandir la station pour répondre à la demande croissante de nos employés.»

—
«Pour augmenter la qualité de vie de nos collaborateurs en diversifiant les possibilités de transport.»

—
«Nous devons donner l'exemple.»

—
«Pour être dans une démarche d'amélioration continue.»

—
«Pour collaborer avec nos voisins (commune, CFF) pour une situation gagnant/gagnant.»





Conseil régional du district de Nyon
10, rue du Marché — 1260 Nyon
Téléphone 022 361 23 24 — Fax 022 361 23 02
www.regionyon.ch